

Lutter contre l'imperméabilisation
des surfaces urbaines :
**LES SOLUTIONS
EN BÉTON DRAINANT**



THÈME 1 : EXPRESSION DES BESOINS

**Désimperméabilisation :
incitations réglementaires et financières.**

Katy POJER, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



LA DÉSIMPERMÉABILISATION : UNE INCITATION RÉGLEMENTAIRE RÉCENTE

✓ Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif

Favorise la **gestion à la source des eaux pluviales** pour limiter voire supprimer les apports d'eaux pluviales dans le système de collecte

✓ Décret du 29 décembre 2015 relatif à la modernisation des Plans Locaux d'Urbanisme

Le règlement peut imposer (...) que les **surfaces non imperméabilisées** ou éco-aménageables d'un projet représentent une proportion minimale de l'unité foncière

✓ Loi du 20 juillet 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

Pour les projets de type ZAC, drive... les nouveaux bâtiments seront autorisés s'ils intègrent sur les aires de stationnement, des revêtements de surface, des aménagements hydrauliques ou des dispositifs végétalisés favorisant **la perméabilité et l'infiltration des eaux pluviales** ou leur évaporation et préservant les fonctions écologiques des sols

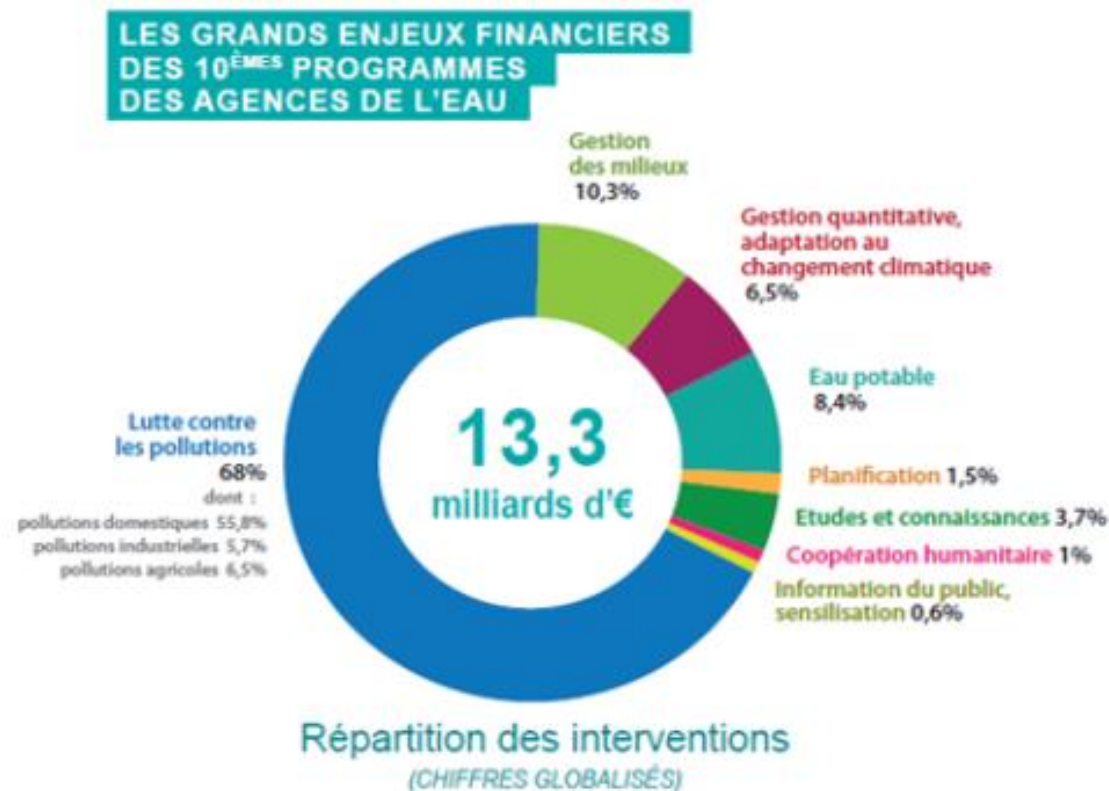
LES AGENCES DE L'EAU, PARTENAIRE FINANCIER POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS



<http://www.lesagencesdeleau.fr/>



LES AGENCES DE L'EAU, PARTENAIRE FINANCIER POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS



Pour chaque agence :

- ✓ 1 Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- ✓ 1 programme d'intervention

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX RHÔNE-MÉDITERRANÉE 2016-2021

✓ **limiter l'imperméabilisation nouvelle des sols**

Dans les documents d'urbanisme, réfléchir à de nouvelles formes urbaines pour rendre les villes perméables

✓ **Réduire l'impact des nouveaux aménagements**

Dans les projets, gérer à la source les eaux pluviales en favorisant l'infiltration

✓ **Compenser à hauteur de 150% les effets résiduels des nouvelles surfaces imperméabilisées**

Si l'urbanisation ne se fait pas selon les principes de perméabilité, les effets de cette urbanisation doivent être compensés à hauteur de 150%

QUELQUES EXEMPLES DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION INTEGRANT DES OBJECTIFS DE DESIMPERMEABILISATION

SCoT de l'agglomération tourangelle

« La limitation de l'imperméabilisation des sols sera recherchée par :

- l'aménagement et le traitement de l'espace public (choix des matériaux)

- la gestion circonstanciée des emprises au sol, en fonction de la vulnérabilité et des enjeux urbains »

Afin de contribuer au bon état des eaux, « le défi majeur relève désormais de la maîtrise quantitative et qualitative des eaux pluviales. ». Il est recommandé de : « limiter l'imperméabilisation des sols en tissu urbanisé (chaussées drainantes, places de stationnement enherbées, dalles en pierre poreuse, végétalisation de l'espace public) et développer les murs, terrasses et toitures végétalisées. »

PLU du Grand Lyon

Règlement

Article 4.4 Eaux pluviales

"Dans les zones de limitation de l'imperméabilisation et de maîtrise des eaux de ruissellement, délimitées dans les annexes sanitaires, toute opération doit faire l'objet d'aménagement visant à limiter l'imperméabilisation des sols et à assurer la maîtrise des débits et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement."

SCoT Montreuillois (DOO)

« Dans les voiries et parkings, en prenant exemple des expériences du territoire en la matière (projets de communes du Touquet et de Berck, ...) il s'agira d'intervenir pour :

- limiter la taille des voiries afin de permettre la création de noues et la plantation des abords (en lien avec la création de liaisons douces) ;

le paysagement et la non imperméabilisation systématique des parkings, des sentiers piétons... ; »

SUR LES BASSINS RM&C, DES AIDES FINANCIÈRES INCITATIVES

Sous forme d'appels à projets en 2013 et 2014 puis dans le programme d'intervention depuis octobre 2015

- ✓ Aide jusqu'à 50% du coût des projets de désimperméabilisation de surface imperméabilisée existante permettant la déconnexion des eaux de pluie du réseau unitaire

EXEMPLES D'OPÉRATIONS AIDÉES

Désimperméabilisation et infiltration pour le parking Raynouard

→ QUI ?

La ville de St-Maximin-la-Ste-Baume (83), 2 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

350 000 €, dont 36,46% financés par l'agence de l'eau, soit une aide financière de 127 600 €.



Le fractionnement du parking Raynouard par des noues enherbées avec de la prairie méditerranéenne facilite l'infiltration des eaux pluviales. L'utilisation de matériaux spécifiques pour les voies piétonnières et les stationnements permet de réduire l'imperméabilisation aux seules voies de circulation.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS AIDÉES

Désimperméabilisation de la RN5 sur la commune des Rousses

→ *Qui ?*

Commune Les Rousses (39)

→ *Coût des opérations ?*

350 000 €, dont 50 % financés par
l'agence de l'eau, soit une aide
financière de 175 000 €



8 500 m² sont désimperméabilisés lors du réaménagement de la RN5.
Ce sont 2 500 m³ d'eau de pluie qui peuvent être stockés et infiltrés
grâce à des noues, des jardins creux....

EXEMPLES D'OPERATIONS AIDEES

Déconnexion et infiltration des eaux pluviales sur une ligne de transport en commun de Besançon

→ Qui ?

Communauté d'agglomération
du Grand Besançon (25)

→ Coût des opérations ?

2 060 000 €, dont 48.5 % financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 1 000 000 €



78 500 m³ d'eau de pluie sont déconnectés, stockés puis infiltrés lors du réaménagement d'une voie de circulation pour les transports en commun. 6 noues paysagères, 4 bassins d'infiltration à ciel ouvert, et 6 bassins d'infiltration enterrés sous des stations de bus sont construits le long de cette voie.

EXEMPLES D'OPERATIONS AIDEES

Aménagement des espaces publics ZAC Ecocité « Jardin des Maraîchers »

→ *Qui ?*

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
AMÉNAGEMENT AGGLO
DIJONNAISE (21)

→ *Coût des opérations ?*

640 000 €, dont 50 % financés par
l'agence de l'eau, soit une aide
financière de 320 000 €



5 600 m³ de stockage/infiltration sont prévus dans le réaménagement d'une ancienne friche industrielle. Noues, tranchées drainantes... permettent de réduire chaque année 45 000 m³ d'eaux de pluie déversés au réseau d'assainissement.

EXEMPLES D'OPERATIONS AIDEES

→ QUI ?

La ville de Laveyron (26),
2 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

242 210 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 121 105 €.

Désimperméabilisation des berges du Rhône



Le remplacement d'un terrain de basket et d'un parking en enrobé par un amphithéâtre de verdure perméable et d'un parking herbagé permet d'infiltrer l'eau de pluie là où elle tombe.

La mise en place d'une esplanade récupérant les eaux de pluie et de noues permettant leur infiltration est également prévue. Ces aménagements entraînent la désimperméabilisation d'une surface de 900 m².

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact : Katy.pojer@eaurmc.fr

